

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance ordinaire du lundi 5 mars 2012

Résolution: CA12 090073

---

**Soumettre pour adoption par le conseil municipal, en vertu de l'article 130.3 de la Charte de la Ville de Montréal, un projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal visant à modifier les caractéristiques de densité applicables au secteur 01-T5 et à créer un nouveau parc dans ce secteur - Lot 3353616 du Cadastre du Québec (dossier en référence 1091333131).**

Il est proposé par Pierre Gagnier

appuyé par la conseillère Jocelyn Ann Campbell

et résolu

DE soumettre pour adoption par le conseil municipal, en vertu de l'article 130.3 de la Charte de la Ville de Montréal, un projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal visant à modifier les caractéristiques de densité applicables au secteur 01-T5 et à créer un nouveau parc dans ce secteur constitué du lot 3353616 du Cadastre du Québec, situé en bordure du boulevard Henri-Bourassa Ouest, près de l'intersection de la rue Meilleur (dossier en référence 1091333131).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Montréal, le 6 mars 2012.

40.25 1114039008

Pierre GAGNIER

\_\_\_\_\_  
Maire d'arrondissement

Sylvie PARENT

\_\_\_\_\_  
Secrétaire d'arrondissement substitut

Signée électroniquement le 13 mars 2012